



RÂTEAU D'OR – DIMANCHE 10 MARS 2023

Compétition en scramble sur le parcours 18 trous – Règlement spécifique

- **Conditions de participation**

La compétition est réservée aux membres de l'ASGSE, licenciés FFG avec certificat médical valide ou questionnaire de santé .

- **Formule de jeu** : scramble à 4

La composition des équipes est faite par l'association en mélangeant les index de manière que le handicap de jeu de chaque équipe soit à peu près équivalent.

- **Départs** : à partir de 9 h 00 du trou n° 1

- boules rouges pour les dames

- boules jaunes pour les messieurs

- **Droits de jeu**

8 euros – gratuit pour les moins de 18 ans

Nota : Green Fee en supplément pour non abonnés Blue Green 7/7 grand parcours

- **Inscriptions**

Les inscriptions sont individuelles et se font uniquement sur le site de l'ASGSE.

- **Calendrier**

Clôture des inscriptions : le vendredi 8 mars à 12h00.

Publication des départs sur le site de l'ASGSE : la veille de la compétition à partir de 12 h

- **Voiturettes**

Sauf conditions météorologiques défavorables, les voiturettes sont autorisées en privilégiant les joueurs qui présentent un certificat médical.

Proclamation des résultats à l'issue de la compétition autour d'un buffet campagnard offert par l'association.